



# ACTUALITÉS EN ONCOLOGIE

15<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES NATIONALES & 1<sup>ÈRES</sup> JOURNÉES FRANCOPHONES

## DOSSIER PARTENAIRES

DU MERCREDI 15 AU VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

Palais du Grand Large, Saint-Malo



Avec le soutien scientifique de la



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE

## **| BIENVENUE À SAINT-MALO !**

Avec plus de 600 participants en 2023 à Nancy, les Journées Nationales Actualités en Oncologie se positionnent incontestablement comme le rendez-vous de la pharmacie oncologique, et pour cette année, il s'agira également de celui de la pharmacie oncologique Francophone !

En effet, le programme scientifique élaboré avec entre autres, la Société Française de Pharmacie Oncologique s'ouvre officiellement à tous les pharmaciens des pays francophones.

Pour ces 15èmes Journées Nationales et les 1ères Francophones, nous avons choisi de vous accueillir en Bretagne et plus précisément à Saint Malo, ville corsaire. Facilement accessible en TGV, le Palais du Grand Large offre une position idéale pour favoriser les échanges avec les participants et le partage de connaissances tout en profitant de la vue sur l'océan.

Le modèle économique de cet évènement évoluant cette année, nous avons souhaité la mise en place de tarifs attractifs, pour vous permettre l'éventuelle constitution de groupes d'invités, ou d'adapter votre participation à vos besoins.

En espérant vous compter à nouveau nombreux à ce rendez-vous en terre Bretonne.

Les Comités d'Organisation et Scientifique du congrès





## COMITÉ D'ORGANISATION JNAO 2025 :

- **Président : Jean Vigneron, Nancy**
- Alain Astier, Président Oncotask
- Wakil Azouza, Hôpital A. Tzanck, Mougins
- Pauline Barbier, CHRU de Nancy
- Christophe Bardin, Hôpital Cochin, Paris
- Claude Bertrand Centre Eugène Marquis, Rennes
- Nicolas Cassou, Centre Hospitalier de Cornouaille
- Sandrine Chauve, Directrice Générale Oncotask
- Régine Chevrier, Vice-Présidente SFPO
- Nicolas Cormier, CHU de Nantes
- Mikaël Daouphars, Centre Henri Becquerel, Rouen
- Françoise De Crozals, Institut du Cancer Avignon Provence
- Catherine Devys, Institut de Cancérologie de l'Ouest, Angers
- Isabelle Madelaine, Hôpital Saint-Louis, Paris
- Fanny Perrotton, Centre Hospitalier de Saint-Malo
- Bertrand Pourroy, Président SFPO
- Catherine Rioufol, Hospices Civils de Lyon
- Florian Slimano, CHU de Reims
- Jean-François Tournamille, Institut Bergonié, Bordeaux
- Guillaume Sicard, Coordinateur Commission Jeunes SFPO
- Sophie Zemouche, Centre Hospitalier de Saint-Malo

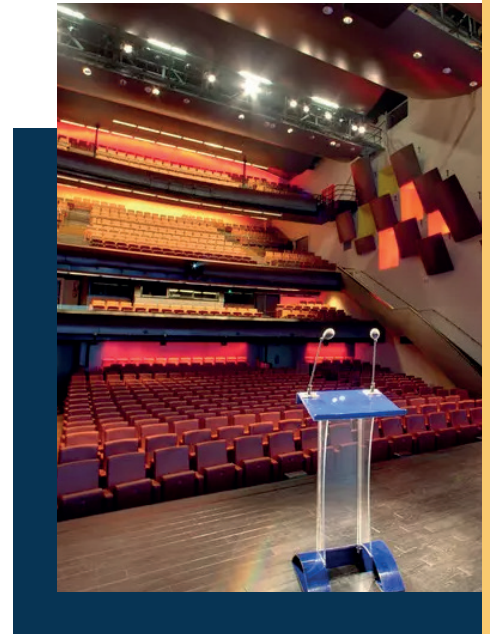


## COMITÉ SCIENTIFIQUE JNAO 2025 :

- **Président : Christophe Bardin, Hôpital Cochin, Paris**
- Catherine Alix-Panabières, LCCRH Montpellier
- Isabelle Borget, Institut Gustave Roussy, Villejuif
- Jean-Louis Cazin, Président Conseil Scientifique SFPO
- Régine Chevrier, Vice-Présidente SFPO
- Christos Chouaid, CHI de Créteil
- Nicolas Cormier, CHU de Nantes
- Barbara Lortal, Institut Bergonié, Bordeaux
- Muriel Paul, Hôpital Henri Mondor, Paris
- Bertrand Pourroy, Président SFPO
- Florent Puisset, Oncopôle Toulouse
- Emmanuel Raffoux, Hôpital Saint-Louis, Paris
- Florence Ranchon, Vice-Présidente Conseil scientifique SFPO
- Catherine Rioufol, Hospices Civils de Lyon
- Florian Slimano, CHU de Reims
- Caroline Streicher, CH de Brive

# PRE PROGRAMME JNAO 2025

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025	
12h00	Ouverture exposition, cocktail déjeunatoire et Corner 1
13h45 - 14h30	Symposium 1
14h30 - 15h00	Ouverture du congrès
15h00 - 15h45	Plénière inaugurale
15h45 - 16h30	Pause café, visite des stands et Corner 2
16h45 - 17h30	Symposium 2
17h30 - 18h30	Retour sur les prix et actualités SFPO 1ère partie
19h30 - 21h30	Cocktail d'ouverture dans l'exposition
JEUDI 16 OCTOBRE 2025	
8h30 - 9h30	Communications orales
9h30 - 10h15	2 Sessions plénière en parallèle
10h15 - 11h00	Pause café, visite des stands et Corner 3
11h00 - 11h45	Symposium 3
11h45 - 12h15	Actualités SFPO 2/2
12h15 - 13h00	2 Sessions plénière en parallèle
13h00 - 14h30	Déjeuner, visite des stands et Corners 4 et 5
15h00 - 15h45	2 Sessions plénière en parallèle
15h45 - 16h30	Pause café, visite des stands et Corner 6
16h30 - 17h30	4 Ateliers
17h30 - 18h30	4 Ateliers
VENDREDI 17 OCTOBRE 2025	
8h00 - 9h00	Communications orales
9h00 - 9h45	Symposium 4
9h45 - 10h30	Plénière
10h30 - 11h15	Pause café, visite des stands et Corner 7
11h15 - 12h00	Clôture des JNAO



## OFFRES DE PARTENARIAT

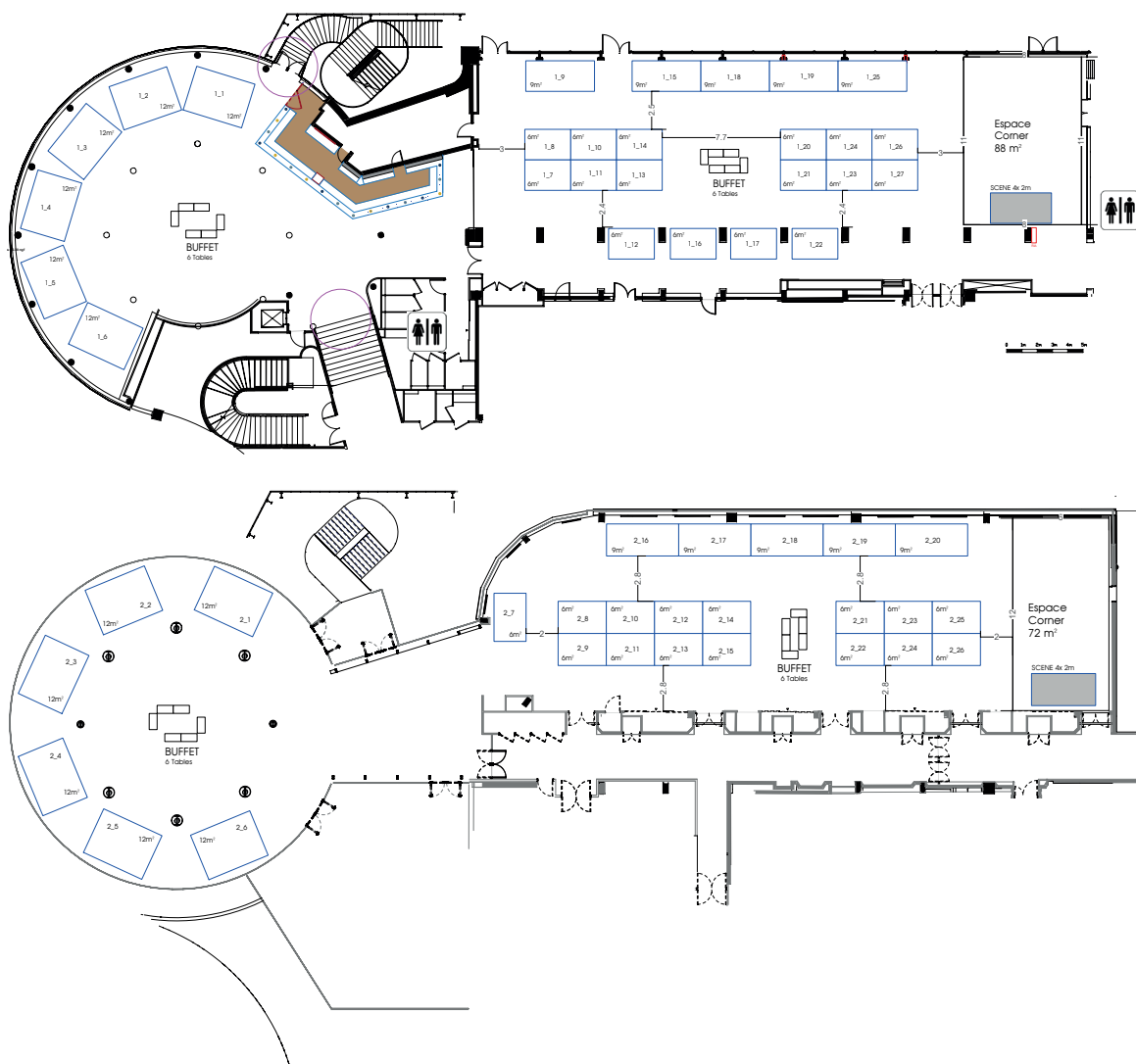
Tous les partenaires du congrès pourront bénéficier de :

- la présence sur l'appli du congrès : logo, description, contacts, mise à disposition de documents (brochures, vidéos...)
- remerciements sur le site du congrès et les réseaux sociaux
- présentation des logos sur les slides inter-sessions en plénière



## ESPACE EXPOSITION

Cette année, l'espace partenaires sera réparti sur deux niveaux avec un corner disponible sur chacun des espaces. Vous pourrez choisir le niveau et l'emplacement sur chaque étage proposé. L'auditorium est accessible depuis les différents plateaux, permettant une circulation des participants tout au long du congrès.



## STANDS

Afin de privilégier la vue que nous offre le Palais du Grand Large, nous vous proposons des stands ouverts en partie sur un côté.

**Stands modulaires :** 3 surfaces proposées 6, 9 et 12 m<sup>2</sup>. Chaque dotation comprend : l'installation générale des cloisons de stand hôte, une enseigne, un rail de spots, un boîtier électrique de 1 Kw, un ensemble de mobilier : 1 table et 2 chaises, le nettoyage après montage.

**Stands nus :** vous avez la possibilité, si vous le souhaitez d'installer votre stand menuisier et/ou de demander au standiste du congrès une réalisation sur mesure. Des options sont déjà disponibles sur le bon de commande.

Vous pourrez, au moment de la réservation, émettre 3 choix d'emplacement. Le Comité d'Organisation attribuera les emplacements en prenant en compte autant que possible les souhaits émis ainsi que l'ordre d'arrivée des demandes.

Dès confirmation de votre réservation, vous aurez la possibilité de commander des prestations complémentaires auprès du standiste : (boîtiers électriques complémentaire, réfrigérateur, mobilier, plantes, service de restauration sur stand par le traiteur officiel du congrès).

**Montage des stands le mardi 14 octobre 2025 au matin, installation des exposants à partir de mardi 14h30**



## I FORFAITS PREMIUM

Le forfait premium comprend : un stand de 12m<sup>2</sup> équipé (à choisir sur les plans), une présentation de 45 minutes dans l'auditorium du congrès, la technique (son et vidéo).

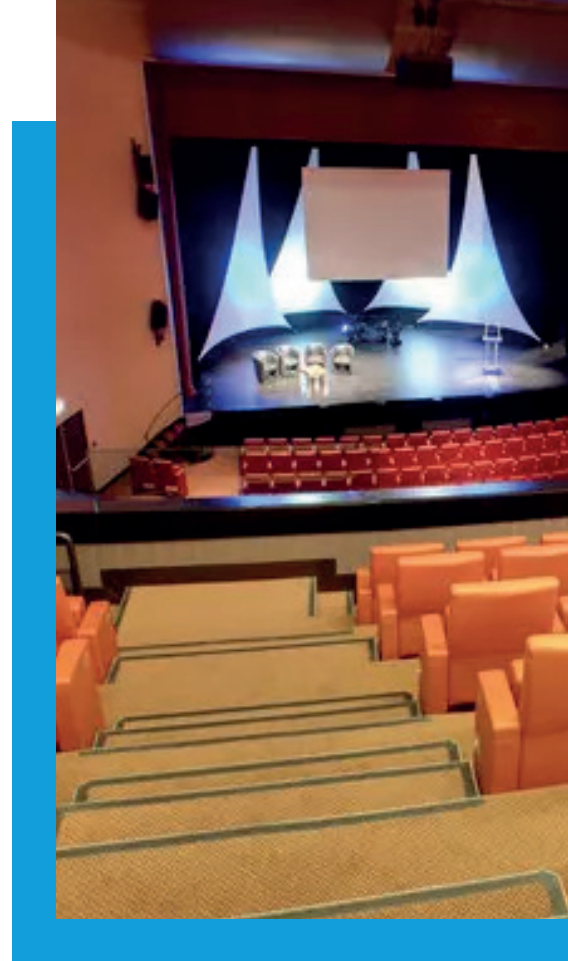
4 créneaux de symposiums de 45 minutes sont prévus dans le programme du congrès. Le sujet et la confirmation des symposiums est soumis à l'approbation du Comité Scientifique du congrès.

## I CORNERS

Installé à chaque niveau de l'espace exposition, un corner permet d'organiser sur une durée de 20 minutes, une session pour environ 60 participants. Les corners sont proposés pendant les pauses café, et déjeuners et figurent au programme du congrès. L'attribution du créneau sera à confirmer et le sujet soumis à l'approbation du Comité Scientifique.

Il comprend : un espace arena dédié pouvant accueillir une soixantaine de participants, la technique : son, et vidéo.

NB : pour toute réservation d'un symposium ou corner, vous aurez la possibilité d'insérer une publicité dans la mallette du congressiste ou un flyer à disposition à l'accueil. Les éléments seront à faire parvenir sur site avant le 13 octobre 2025.



## I MARKETING :

Nous vous proposons différentes possibilités d'accroître votre visibilité sur le congrès :

- Sponsoring des mallettes, cordons de badges, crayons, blocs, masques, gel hydroalcoolique...
- Insertion dans la mallette d'une publicité (soumis à accord du conseil scientifique)

## I MARKETING DIGITAL :

- Bannière publicitaire sur un e-mailing
- Remerciements sur les réseaux sociaux
- Vidéo avant une session
- Sponsoring de l'application du congrès
- Publicité sur le programme final en ligne

## I PARTICIPER :

Pour toute présence sur site, un badge exposant nominatif sera obligatoire. Vous pourrez choisir un badge comprenant la soirée du jeudi ou pas.

Cette année, et pour répondre à vos attentes, nous mettons en place des inscriptions nominatives pour les industriels qui n'auraient pas de stand et/ou corner, et qui souhaiteraient assister au congrès.

Attention, une participation sans stand, ne vous permettra pas d'être identifié comme partenaire de l'évènement, mais simple visiteur.

*Les badges exposant sont strictement nominatifs et ne peuvent pas servir à plusieurs collaborateurs.*

Nous vous invitons à réserver vos chambres directement auprès des hôtels de votre choix. L'office de tourisme de Saint Malo proposera prochainement une centrale de réservation pour faciliter votre venue.



## BON DE COMMANDE À RETOURNER À : SANDRINE.CHAUVE@ONCOTASK.FR

	Prix €/HT	Prix Unitaire €/TTC
<b>FORFAIT PREMIUM</b>		
Un symposium de 45 mins et un stand modulaire de 12m <sup>2</sup>	30 000	36 000
<b>CORNER</b>		
Session de 20 minutes dans l'espace corner	5 000	6 000
<b>Sous total</b>		
STANDS MODULAIRES : cloisons hêtre, côtés ajourés, enseigne, boîtier électrique 1kw, spots, 1 table et 2 chaises		
Stand 6 m <sup>2</sup>	6 000	7 200
Stand 9 m <sup>2</sup>	10 000	12 000
Stand 12 m <sup>2</sup>	15 000	18 000
OPTION STAND-UP : cloisons hêtre, côtés ajourés, toile imprimée sur cadre aluminium, enseigne, boîtier électrique 1kw, spots, 1 table et 2 chaises		
Stand 6 m <sup>2</sup>	7 700	9 240
Stand 9 m <sup>2</sup>	12 200	14 640
Stand 12 m <sup>2</sup>	17 700	21 240
ESPACE NU (minimum 9 m <sup>2</sup> ) - Tarif au m <sup>2</sup>		
	1 000	1 200
<b>Sous total</b>		
<b>BADGES EXPOSANT AVEC STAND/CORNER - obligatoire pour toute entrée</b>		
Accès aux sessions, dejeuners, pauses	250	275
Accès aux sessions, dejeuners, pauses, soirée du jeudi 16 octobre 2025	380	418
<b>BADGE INDUSTRIEL NON EXPOSANTS (Attention, badge nominatif, ne peut être échangé entre collaborateurs)</b>		
Avant le 31 aout 2025	1 350	1 485
A partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2025	1 850	2 035
<b>Sous total</b>		
<b>PROMOTION</b>		
Sponsoring des e-posters	3 300	3 960
Logo sur le cordon du badge	3 000	3 600
Insertion publicité dans le tote bag	2 500	3 000
Stickers empreintes de pas	1 700	2 040
<b>Sous total</b>		
<b>MARKETING DIGITAL</b>		
Bannière publicitaire sur un emailing	1 000	1 200
Vidéo avant une session	1 500	1 800
Sponsoring de l'appli	3 000	3 600
Publicité sur le programme final en ligne	1 300	1 560
<b>Sous total</b>		
<b>TOTAL</b>		



**Conditions de règlement :** 30 jours à réception de facture  
Par virement bancaire à effectuer sur le compte :

**Crédit Agricole Atlantique Vendée :**

**Code Banque :** 14706 - Code Guichet : 00031

**N° de compte :** 74005682049 - **Clé RIB :** 76

**IBAN :** FR76 1470 6000 3174 0056 8204 976

**BIC :** AGRIFRPP874

**Par chèque :** libellé à l'ordre de Oncotask

**Conditions d'annulation :** voir nos conditions générales de vente



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ARTICLE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des partenaires des 15èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie pour la réservation d'un stand ou de toute autre prestation (forfait « Premium », corner, inscriptions, insertion publicitaire etc..).

Toute demande de réservation via notre bon de commande implique l'acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV).

### 1.1 Titre de la manifestation

15èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie

### 1.2 Organisateur

ONCOTASK, 20-22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris

### 1.3 Dates, lieux, et heures d'exposition

Du 15 au 17 Octobre 2025 au Palais du Grand Large à Saint-Malo.

Installation des exposants : mardi 14 octobre 2024 à partir de 14h et le mercredi 15 octobre de 08h00 à 11h00

Démontage des exposants : vendredi 17 Octobre 2025 à partir de 14h00

## ARTICLE 2 RESERVATION – ADMISSION

La réservation d'un stand ou de toute autre prestation se fait par l'intermédiaire du bon de commande établi par l'organisateur.

La réservation d'un stand ou de toute autre prestation ne sera définitive qu'à compter du moment que le demandeur retourne à Oncotask le bon de commande complété et signé dans un délai de 3 semaines maximum après l'envoi du mail de confirmation.

Passé ce délai, l'option sur la prestation sera levée et le demandeur devra faire une nouvelle demande de réservation auprès du Comité d'Organisation sur la base des prestations disponibles.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser ou d'annuler une demande de réservation pour les motifs suivants :

- factures des années antérieures non soldées à la date de demande de réservation,
- non-règlement de la facture pour l'année en cours à son échéance,
- non-respect des conditions de participation, des directives techniques (cf dossier exposant) ou du règlement intérieur du Centre des Congrès notamment en matière de sécurité.

## ARTICLE 3 LES PRESTATIONS

### 3.1 Les stands :

Le coût pour la réservation d'un stand équipé est indiqué selon la taille choisie (6, 9 et 12m<sup>2</sup>). Le prix du stand modulaire équipé comprend, en sus de la mise à disposition d'un emplacement, un ensemble de prestations générales décrites sur la brochure. Toute demande de prestations complémentaires doit faire l'objet d'une commande spécifique auprès du standiste du congrès.

Un choix de 3 emplacements sur le plan sera formulé par le partenaire. Le comité d'organisation attribuera un emplacement en prenant en compte autant que possible les souhaits émis, et surtout selon la disponibilité au moment de la réservation.

Le coût pour la réservation d'un stand nu est indiqué selon la taille choisie (6, 9 et 12m<sup>2</sup>). Le prix du stand nu comprend le traçage conformément au plan d'implantation. Toute demande de prestations complémentaires doit faire l'objet d'une commande spécifique auprès du standiste du congrès.

Un choix de 3 emplacements sur le plan sera formulé par le partenaire. Le comité d'organisation attribuera un emplacement en prenant en compte autant que possible les souhaits émis, et surtout selon la disponibilité au moment de la réservation

### 3.2 Autres prestations

La liste des autres prestations est détaillée dans la brochure partenaire (pages 5 et 6) et le bon de commande. La quantité est limitée, et l'attribution soumis à l'approbation du Comité d'Organisation.

Le sujet du symposium et du corner devra nécessairement être soumis au Comité Scientifique du congrès pour approbation, qui pourra demander une modification pour assurer la cohérence du programme scientifique.

### 3.3 Modalités de règlement

Pour toute réservation de prestation, le demandeur doit impérativement retourner le modèle de bon de commande rédigé par Oncotask, à l'adresse indiquée sur le document. Le demandeur devra également confirmer son adresse de facturation et les références de sa commande si nécessaire.

A la réception du bulletin de réservation, une facture correspondant au montant total TTC de la prestation sera adressée au partenaire. Le règlement est à effectuer dans les 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, par un chèque à l'ordre de Oncotask ou par virement bancaire sur le compte de Oncotask sauf échéancier particulier accordé.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et calculées par jour de retard sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette. A cela, s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € due de plein droit dès le premier jour de retard de paiement (note d'information DGCCRF n° 2013-26).

### 3.4 Modalités d'annulation

Tout demande d'annulation doit être adressée par écrit à Oncotask.

Conditions financières d'annulation : avant le 30 juin 2025 (23h59), remboursement total et facturation de 1 000 € HT pour frais de dossier d'annulation.

## ARTICLE 4. ASSURANCES - RESPONSABILITES

L'organisateur a souscrit dans le cadre de son activité une assurance responsabilité civile organisateur pour les 15èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie.

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable :

- des vols ou dommages concernant les vêtements ou objets personnels des exposants ou des visiteurs, même s'ils sont remis au vestiaire,
- des préjudices ou accidents incombant au loueur des lieux utilisés,
- des litiges pouvant survenir entre les exposants et les visiteurs.

L'exposant est pleinement et exclusivement responsable pour tous les dommages aux matériels ou aux personnes causés par lui, par les personnes sous sa responsabilité ou par tout objet lui appartenant, ou dont il a la garde, ou par tout élément du stand (décoration, accrochage ou autre) dont le montage, le démontage, la conformité quant à la réglementation, sont faits sous la pleine et entière responsabilité de l'exposant.

## 5. MODIFICATION DE LA DUREE OU ANNULATION DU CONGRES

En cas de confinement ou de fermeture administrative imposée par le gouvernement et/ou préfecture dans le cadre de la COVID-19 par exemple pendant les 15èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie, Oncotask établira un avoir valable jusqu'au 31/12/2026, du montant des prestations réservées non réalisées à la date de la fermeture administrative.

Si le congrès, une fois débuté, devait être interrompu en application d'une décision administrative, le partenaire ne pourrait prétendre à aucun remboursement ni aucun avoir.

Toutefois, si le partenaire annule sa participation en raison de la situation sanitaire mais qu'aucune mesure de fermeture administrative est imposée par le gouvernement ou la préfecture et que les 15èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie se tiennent, le partenaire ne pourra prétendre à aucun remboursement ni aucun avoir.

## 6. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

La loi applicable au contrat est la loi française. L'organisateur statuera sur tous les cas nécessitant son arbitrage dans le cadre de l'exécution du contrat. Le partenaire des 15èmes Journées Nationales Actualités en Oncologie reconnaît être informé et avoir accepté que les décisions de l'organisateur dans ce cadre seront sans appel et immédiatement exécutoires. Dans le cas de contestations, l'exposant s'engage à soumettre sa réclamation par écrit à l'organisateur avant toute autre procédure.

En cas de litige survenant entre le Client et Oncotask à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris.

## 7. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le partenaire à Oncotask, en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Oncotask pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces informations, le client peut écrire à Oncotask pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier d'Oncotask.



## INFORMATIONS & RÉSERVATION :



20 – 22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris

Siret : 888 880 101 000 17 - TVA FR26 888 880 101

**Mail :** [sandrine.chauve@oncotask.fr](mailto:sandrine.chauve@oncotask.fr)

**Téléphone :** 06 95 17 63 50

**Site Internet :** [www.oncoevents.com](http://www.oncoevents.com)

## CHIFFRES CLÉS ET PARTENAIRES PRESENTS EN 2023

Les 14<sup>èmes</sup> Journées Nationales Actualités en Oncologie ont rassemblé à Nancy en octobre 2023 plus de **430 professionnels de santé, pharmaciens hospitaliers** provenant des structures publiques mais également privées.

Près de **200 partenaires** ont assisté à la dernière édition et nous remercions l'ensemble des structures présentes :

### SPONSORS PREMIUM 2023



### PARTENAIRES 2023

